

13-11-18

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À un ajournement de la séance ordinaire du 28 octobre 2013 du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenu le lundi 18 novembre 2013, à 19 h 30, à la salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M<sup>mes</sup> Élisabeth Beaudoin (représentante du comité de parents pour l'ordre secondaire)  
Noëlla Bourdages  
Sara Deschênes  
Louise Dionne  
Marie-Claude Hamel  
Karène Langlois (représentante du comité de parents pour l'ordre primaire)  
Lise Lévesque  
Pauline Michaud

MM. Daniel Arseneault  
Steeve Boucher  
Raynald Caissy, vice-président  
Jacques Deschênes  
Claude Fortin  
Gilbert Labrie  
Dany Landry  
Jean-Maurice Lechasseur  
Luc Marcoux  
Sylvain Pleau  
Guy Potvin  
Alain Rioux

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jean-François Parent, et la secrétaire générale, M<sup>e</sup> Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M<sup>me</sup> Mado Dugas, directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs  
M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines  
M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières  
M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles

13-11-18-85

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Assermentation des commissaires parents (Jean-François Parent);

#### 4.0 Décision

- 4.1 Cas de personnel (**huis clos**) (Rock Bouffard);
  - 4.2 Modification des cycles d'enseignement entre les écoles des Cheminots–du Sommet à Padoue et des Cheminots–des Quatre-Vents à Saint-Octave-de-Métis – Décision (Cathy-Maude Croft);
  - 4.3 Enlèvement de la neige à l'école Saint-Rosaire – Octroi du contrat pour les années 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 (Carl Ruest);
  - 4.4 Contrat d'entretien ménager au Centre de formation des adultes de Mont-Joli–Mitis – Renouvellement (Carl Ruest);
  - 4.5 Participation aux achats regroupés du CCSR pour l'acquisition d'équipements en réseautique – Autorisation (Carl Ruest);
  - 4.6 Résolution de remerciements – M<sup>me</sup> Katie Bérubé (Cathy-Maude Croft);
  - 4.7 Condoléances (Cathy-Maude Croft);
  - 4.8 Demande d'autorisation provisoire pour le programme de Service-conseil à la clientèle en équipement motorisé (Jean-François Parent);
  - 4.9 *Politique de dotation des ressources humaines*– Pour consultation (Rock Bouffard);
- 5.0 Levée de la séance.

#### DÉCISION

13-11-18-86

#### ASSERMENTATION DES COMMISSAIRES PARENTS

M. Jean-François Parent, directeur général, procède à l'assermentation solennelle des deux représentants du comité de parents pour les ordres primaire et secondaire du conseil des commissaires, soit M<sup>me</sup> Karène Langlois pour l'ordre primaire, et M<sup>me</sup> Élisabeth Beaudoin pour l'ordre secondaire.

Une entrée de cette affirmation solennelle est faite dans le livre des délibérations.

13-11-18-87

#### MODIFICATION DES CYCLES D'ENSEIGNEMENT ENTRE LES ÉCOLES DES CHEMINOTS–DU SOMMET À PADOUE ET DES CHEMINOTS–DES QUATRE-VENTS À SAINT-OCTAVE-DE-MÉTIS – DÉCISION

ATTENDU la résolution n° 13-09-23-44 annonçant les intentions suivantes :

- « 1) Envisager une modification des cycles d'enseignement entre les écoles des Cheminots–du Sommet à Padoue et des Cheminots–des Quatre-Vents à Saint-Octave-de-Métis;

- 2) Dans l'éventualité où l'intention de modification des cycles d'enseignement n'était pas retenue, envisager de transférer l'ensemble de la clientèle de l'école des Cheminots–du Sommet à Padoue vers l'école des Cheminots–des Quatre-Vents à Saint-Octave-de-Métis pour l'année 2014-2015 et poursuivre l'analyse quant au maintien ou la fermeture de l'école des Cheminots–du Sommet à Padoue ».

ATTENDU l'article 212 de la *Loi sur l'instruction publique* et la *Politique de maintien ou fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés*;

ATTENDU la consultation publique tenue le 4 novembre 2013 et les mémoires reçus;

ATTENDU les consultations auprès du comité de parents et du conseil d'établissement;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Claude Hamel de modifier le lieu de dispensation d'enseignement des cycles du primaire pour 2014-2015 de l'école des Cheminots afin que tous les services d'enseignement des cycles du primaire de l'école des Cheminots–du Sommet à Padoue soient offerts à l'école des Cheminots–des Quatre-Vents à Saint-Octave-de-Métis en 2014-2015.

M<sup>me</sup> Lise Lévesque demande le vote sur la proposition :

Pour :	17
Contre :	2
Abstention :	aucune

La proposition est adoptée à la majorité.

M. Jacques Deschênes et M<sup>me</sup> Lise Lévesque inscrivent leur dissidence.

13-11-18-88

**ENLÈVEMENT DE LA NEIGE À L'ÉCOLE SAINT-ROSAIRE – OCTROI DU CONTRAT POUR LES ANNÉES 2013-2014, 2014-2015 ET 2015-2016**

ATTENDU l'appel d'offres public dans le but de retenir les services d'entrepreneurs pour l'exécution des travaux d'enlèvement de la neige aux édifices de la Commission scolaire des Phares pour une période de 3 ans;

ATTENDU les soumissions reçues et l'analyse qui en a été faite;

ATTENDU la négociation de gré à gré tenue avec le seul soumissionnaire impliqué pour l'école Saint-Rosaire;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu de confier à l'entreprise Aménagement des Iles les travaux d'enlèvement de la neige à l'école Saint-Rosaire pour les années 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 pour la somme totale de 16 000 \$, excluant les taxes.

**13-11-18-89      CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER AU CENTRE DE  
FORMATION DES ADULTES DE MONT-JOLI-MITIS –  
RENOUVELLEMENT**

ATTENDU l'actuel contrat pour la réalisation des services d'entretien ménager au Centre de formation des adultes de Mont-Joli-Mitis, contrat détenu par la Coop de travail SEMPI;

ATTENDU que ce contrat vient à échéance le 30 novembre 2013;

ATTENDU la négociation de gré à gré tenue au sujet du renouvellement de ce contrat;

ATTENDU la recommandation de la direction des Services des ressources matérielles;

Il est proposé par M. Sylvain Pleau et résolu d'accorder à la Coop de travail SEMPI, le contrat pour la réalisation des services d'entretien ménager au Centre de formation des adultes de Mont-Joli-Mitis pour une période d'un an à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2013, au montant de 34 485 \$, taxes en sus. Ce contrat est renouvelable pour une période d'un an, à chaque date anniversaire du contrat si la nature du contrat n'est pas modifiée.

**13-11-18-90      PARTICIPATION AUX ACHATS REGROUPÉS DU CCSR  
POUR L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS EN RÉSEAUTIQUE  
– AUTORISATION**

ATTENDU que le Centre collégial des services regroupés (CCSR) a pour mission de favoriser la mise en commun de services, notamment des regroupements d'achats, dans le but de permettre aux maisons d'enseignement de réaliser des économies de volume et des économies de temps en plus de faciliter les processus d'acquisition;

ATTENDU que le CCSR est actuellement le plus important regroupement d'achats du réseau de l'éducation négociant des dossiers de nature technologique;

ATTENDU que le CCSR a l'intention de réaliser un appel d'offres regroupé pour l'acquisition d'équipements de réseautique dès l'hiver 2013-2014;

ATTENDU que la *Loi sur les contrats des organismes publics* oblige dorénavant les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au regroupement avant la réalisation de l'appel d'offres;

ATTENDU que le CCSR a l'intention de conclure un contrat à commande avec un ou plusieurs fabricants pour une durée initiale de 12 mois avec la possibilité d'être renouvelé en tout ou en partie pour un maximum de 24 mois additionnels;

ATTENDU que le CCSR a l'intention de requérir à l'article 18 du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement* lui permettant à l'intérieur d'un contrat à commande, d'attribuer à tous les soumissionnaires dont les prix soumis sont à l'intérieur d'une fourchette de 10 % du prix le plus bas, à condition que cette règle d'adjudication soit approuvée au préalable par le dirigeant d'organisme de chacun des établissements faisant partie prenante de la négociation;

ATTENDU qu'il existe une possibilité que le contrat à commande soit d'une durée de 3 ans et qu'en vertu de l'article 33 du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement*, l'autorisation du dirigeant de l'organisme est également requise dans ce cas;

Il est proposé par M. Dany Landry et résolu d'autoriser la participation de la Commission scolaire des Phares au regroupement d'achats du CCSR pour l'acquisition d'équipements de réseautique pour une valeur de 20 000 \$ par année pendant maximum 3 ans.

**13-11-18-91      RÉSOLUTION DE REMERCIEMENTS – M<sup>ME</sup> KATIE BÉRUBÉ**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lise Lévesque et résolu de remercier M<sup>me</sup> Katie Bérubé pour son travail et son implication à titre de commissaire parent à la Commission scolaire des Phares au cours de l'année 2012-2013.

**13-11-18-92      CONDOLÉANCES**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu d'adresser les plus sincères condoléances de la Commission scolaire des Phares aux membres de la famille de Kacy-Anne Villeneuve, élève de l'école de l'Aquarelle, à la suite de son décès.

**13-11-18-93      DEMANDE D'AUTORISATION PROVISOIRE POUR LE PROGRAMME DE SERVICE-CONSEIL À LA CLIENTÈLE EN ÉQUIPEMENT MOTORISÉ**

ATTENDU que la Commission scolaire a identifié dans son *Plan stratégique 2009-2014* d'accroître les services offerts en formation professionnelle;

ATTENDU que la Commission scolaire offre notamment les programmes de formation suivants :

- Mécanique automobile;
- Mécanique agricole;
- Carrosserie;

ATTENDU que la Commission scolaire offre également le programme de Vente-conseil qui se veut complémentaire et connexe au programme de Service-conseil à la clientèle en équipement motorisé;

ATTENDU que la Commission scolaire possède déjà les infrastructures nécessaires pour la mise en œuvre de cette formation;

ATTENDU que l'obtention d'une autorisation provisoire pour offrir le programme de Service-conseil en équipement motorisé permettra d'assurer à nos élèves l'accessibilité dans notre région à une formation qui répond à la demande de personnel spécialisé;

ATTENDU les appuis reçus de la part d'entreprises du milieu qui pourraient bénéficier de l'expertise des élèves finissants de ce programme;

ATTENDU que la Table interordres d'éducation du Bas-Saint-Laurent a donné un avis favorable pour que la Commission scolaire puisse bénéficier d'une autorisation provisoire afin d'offrir le programme de Service-conseil à la clientèle en équipement motorisé;

ATTENDU la recommandation favorable émise par Emploi-Québec Bas-Saint-Laurent qui estime que le DEP en Service-conseil à la clientèle en équipement motorisé répond aux besoins du marché du travail bas-laurentien;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu que la Commission scolaire demande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport l'autorisation d'offrir provisoirement le programme de Service-conseil à la clientèle en équipement motorisé.

**13-11-18-94      POLITIQUE DE DOTATION DES RESSOURCES HUMAINES  
– POUR CONSULTATION**

ATTENDU la volonté de notre Commission scolaire de modifier la *Politique de dotation des ressources humaines*;

ATTENDU l'étude des modifications présentées par le directeur des Services des ressources humaines;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu d'adopter pour consultation la *Politique de dotation des ressources humaines*.

**13-11-18-95      HUIS CLOS**

À 20 h 02, il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de continuer la séance à huis clos.

**13-11-18-96      RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

À 20 h 13, il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Claude Hamel et résolu de siéger en séance publique.

**13-11-18-97      CAS DE PERSONNEL ENSEIGNANT – RELEVÉ DE  
FONCTIONS POUR FIN D'ENQUÊTE**

ATTENDU le relevé de fonctions pour fin d'enquête imposé à la personne salariée dont le numéro de dossier est le 2068 le 27 septembre 2013;

ATTENDU l'enquête policière complétée ou en voie de l'être dans ce dossier;

ATTENDU la nature des événements concernés et que ceux-ci se seraient déroulés dans le cadre du travail de la personne salariée;

ATTENDU qu'à ce jour, aucune accusation n'aurait été portée à l'endroit de la personne salariée en lien avec ces événements;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de maintenir temporairement le relevé de fonctions pour fin d'enquête de la personne salariée dont le numéro de dossier est le 2068 et de mandater M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines, pour assurer le suivi nécessaire dans ce dossier.

**13-11-18-98 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 20 h 15, il est proposé par M. Dany Landry et résolu de lever la séance.

---

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE





## COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

### CONSEIL DES COMMISSAIRES

#### AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 OCTOBRE 2013 TENU LE 18 NOVEMBRE 2013

#### NUMÉRO DE RÉOLUTION :

#### TITRE :

13-11-18-85	adoption de l'ordre du jour
décision	
13-11-18-86	assermentation des commissaires parents
13-11-18-87	modification des cycles d'enseignement entre les écoles des cheminots-du sommet à padoue et des cheminots-des quatre vents à saint-octave-de-métis – décision
13-11-18-88	enlèvement de la neige à l'école saint-rosaire – octroi du contrat pour les années 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016
13-11-18-89	contrat d'entretien ménager au centre de formation des adultes de mont-joli-mitis – renouvellement
13-11-18-90	participation aux achats regroupés du ccsr pour l'acquisition d'équipements en réseautique – autorisation
13-11-18-91	résolution de remerciements – m <sup>me</sup> katie bérubé
13-11-18-92	condoléances
13-11-18-93	demande d'autorisation provisoire pour le programme de service-conseil à la clientèle en équipement motorisé

13-11-18-94	politique de dotation des ressources humaines – pour consultation
13-11-18-95	huis clos
13-11-18-96	retour en séance publique
13-11-18-97	cas de personnel enseignant relevé de fonctions pour fin d'enquête
13-11-18-98	levée de la séance